

CHEQUES-SPORT POUR LES JEUNES SAISON SPORTIVE 2023-2024

CONDITIONS D'OCTROI

La saison sportive de référence débute le 1^{er} août 2023 et se clôture le 31 juillet 2024.

1 DOMICILE

Le jeune est domicilié à Liège (Ville de Liège).

2 ÂGE

Il est né entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2019
OU, s'il est étudiant de plein exercice, entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2004.

3 CPAS

Le demandeur ne reçoit aucune aide du CPAS.

Si le ménage bénéficie d'une aide du CPAS, il doit exclusivement s'adresser à l'ASBL Coup d'Envoi (04 344 60 43) qui intervient d'une manière comparable en faveur de la pratique sportive des bénéficiaires du CPAS.

4 REVENUS DE RÉFÉRENCE

Le revenu imposable globalement du ménage ne peut dépasser :

*étudiant isolé : revenu annuel maximal 12.000 euros

*ménage composé de 2 personnes : revenu annuel maximal 20.000 euros

*ménage composé de 3 personnes : revenu annuel maximal 26.000 euros

par personne supplémentaire au sein du ménage, ajouter la somme de 6.000 euros.

5 CLUB

Le club sportif auquel est affilié le jeune doit être actif dans l'arrondissement administratif de Liège et adhérer au dispositif.

LIMITE DE L'INTERVENTION

Le montant de l'intervention est limité à 100€ par saison pour chaque bénéficiaire.

L'action se déroulant dans le cadre d'une enveloppe financière définie, elle sera clôturée dès l'épuisement des chèques-sport, sans possibilité de recours.

MODALITÉS

1 Pour un traitement optimal compléter le formulaire directement en ligne sur : www.liegesport.be, rubrique chèques-sport, ou en version papier ci-après.

2 SI VERSION PAPIER

Fournir une composition de ménage datée de maximum 3 mois (une composition pour la famille).

3 Fournir une copie du dernier avertissement-extrait de rôle disponible de tous les membres du ménage nés avant le 1^{er} janvier 2004. Veillez à photocopier toutes les pages recto verso ! ou si étudiant de plein exercice, une attestation de fréquentation scolaire de l'année en cours peut remplacer la copie de l'avertissement-extrait de rôle.

4 Renvoyer le formulaire complété et ses annexes avant la fin de l'activité saisonnière du club :

*par e-mail à cheques.sport@liege.be (scan ou photo de bonne qualité) OU

*par courrier à l'ASBL Liège Sport, rue des Mineurs, 17 - 4000 Liège (pas d'envois recommandés !).

NB : lorsque la demande est introduite par un étudiant de plein exercice né entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2004, fournir une attestation de fréquentation scolaire de l'année en cours.

SUIVI DE VOTRE DOSSIER

Dans un délai de 3 semaines, le demandeur recevra une réponse lui confirmant la bonne réception de sa demande ainsi que la suite qui pourra lui être donnée.

Merci de fournir une adresse e-mail valide afin de faciliter la gestion de votre dossier (veillez à vérifier vos courriers indésirables).

En cas de décision favorable, Liège Sport s'adressera directement au club sportif.



Rue des Mineurs, 17 - 4000 Liège

☎ 04 223 16 34

@ cheques.sport@liege.be

N° Ent : 413 193 373

Site internet : www.liegesport.be

www.facebook.com/Liegesport



CHEQUES-SPORT POUR LES JEUNES

SAISON SPORTIVE 2023-2024

1 CPAS

Le ménage bénéficie d'une aide du CPAS : oui ou non Entourez la mention utile

Si oui, adressez-vous à l'ASBL Coup d'Envoi.

2 LE JEUNE BÉNÉFICIAIRE

Nom : Prénom :

Date de naissance :

3 LE CLUB FRÉQUENTÉ

Montant totalréclamé à votre enfant par le club (pour la période du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2024)

Nom du club :

Sport pratiqué :

Coordonnées du club (nom - téléphone - mail d'un responsable) :

.....
.....

4 LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Père - Mère - Tuteur Entourez la mention utile

Nom : Prénom :

Coordonnées complètes (rue - n° - code postal - localité) :

.....

Téléphone :

E-mail en lettres majuscules :

Je déclare par la présente introduire une demande de chèques-sport en faveur de mon enfant en connaissance du règlement. Liège Sport respecte la législation en vigueur concernant la protection des données qui sont collectées de manière confidentielle, exclusivement dans le but de traiter les dossiers chèques-sport et d'adresser aux personnes concernées des informations d'intérêt public en matière de pratique sportive.

Fait à : Signature :



JOINDRE LES ANNEXES AU FORMULAIRE COMPLÉTÉ

COMPOSITION DE MÉNAGE, COPIE AVERTISSEMENT(S) EXTRAIT DE RÔLE, ETC. VOIR MODALITÉS.